

Le PAMT de la norme «Mineur/mineuse sous terre»

Qu'est-ce qu'une norme professionnelle ?

Une norme professionnelle est un cadre de référence professionnel défini et reconnu par les partenaires d'un secteur d'activité (entreprises, syndicats et travailleurs) et approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

À qui sert la norme «Mineur/mineuse sous terre» ?

À reconnaître officiellement, par l'obtention d'un certificat gouvernemental, une ou plusieurs compétences du métier de mineur. Elle s'adresse aux travailleurs expérimentés dans le cas de la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) et aux nouveaux travailleurs par le biais du compagnonnage du PAMT.

Pourquoi obtenir un certificat gouvernemental ?

Au même type de question, on pourrait dire : Pourquoi obtenir un diplôme à l'école ? Tout simplement, parce le certificat est un gage officiel des compétences d'un mineur ou d'une mineuse. Il favorise la valorisation du travail et l'embauche de la main-d'œuvre. Il est un gage de succès pour l'entreprise, le syndicat et le travailleur.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à Guy Auger, coordonnateur à la formation du CSMO Mines.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) propose une formation en situation réelle de travail. Dans ce type de programme, l'apprenti acquiert la maîtrise des compétences en étant jumelé à un compagnon d'apprentissage, exerçant déjà avec compétence ce métier. Il s'agit donc d'un dispositif de transmission des connaissances simple, adapté à la réalité quotidienne de l'exercice du métier.

La norme «Mineur/mineuse sous terre» se compose de 5 compétences principales et d'une compétence complémentaire. Elle a été élaborée en collaboration avec des experts mineurs d'ici et des principales mines souterraines de la province.

- 1-Purger la roche instable (écailler)
- 2-Installer un système de soutènement
- 3-Forer la roche
- 4-Effectuer des travaux relatifs au sautage
- 5-Effectuer des travaux de déblaiement et de transport de la roche abattue

Compétence complémentaire :

- 6-Faire fonctionner un équipement spécialisé de forage



Le PAMT s'appuie sur une méthode de formation structurée.

Les outils de formation sont conçus en fonction de la progression logique dans l'apprentissage du métier, et selon les compétences utiles à son exercice, lesquelles sont mises au jour par une méthode d'analyse éprouvée et en collaboration avec le milieu. Le profil de compétences ainsi établi définit les standards d'excellence liés à l'exercice du métier et est adopté à titre de Norme professionnelle dans le registre d'état d'Emploi-Québec.

Pour l'apprenti mineur, c'est :

- acquérir une formation de qualité tout en travaillant ;
- accroître ses compétences ;
- obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences : le certificat de qualification professionnelle ;
- valoriser son métier ;
- favoriser son avancement professionnel par l'optimisation de ses acquis.

Pour l'employeur, c'est :

- assurer le professionnalisme et la qualification de ses employés ;
- réduire les accidents, les bris et les erreurs ;
- améliorer la sécurité au travail ;
- former une relève compétente ;
- favoriser la rétention du personnel ;
- miser sur la reconnaissance de sa profession ;
- être admissible à l'obtention d'un crédit d'impôt pour stage en milieu de travail qui couvre une partie du salaire tant du mineur en formation que du mineur compagnon.

Le PAMT s'appuie sur une méthode de formation qualifiante.

Le PAMT donne lieu à une reconnaissance officielle qui atteste de la maîtrise des compétences, le certificat de qualification professionnelle.

Vous êtes une entreprise, un représentant syndical ou un individu et vous aimeriez en savoir plus sur les façons d'entreprendre les démarches pour le PAMT, contactez votre Centre local d'emploi (conseiller(re) aux services aux entreprises) ou Guy Auger, coordonnateur à la formation au CSMO Mines.

